GP Féminin du Val de Marne 2025-2026

Etape 1 à Sucy en Brie - 15 novembre 2025

Règlement Intérieur

Ce Règlement Intérieur vient en complément du règlement général du Grand Prix Féminin du Val de Marne : « Reglement-Grand-Prix-Feminin-ed12 » en ligne sur le site du Comité départemental du Jeu d'Echecs du Val de Marne Echecs94.fr.

Article 1: Informations générales

Le club d'échecs de Sucy en Brie organise sous l'égide du Comite Départemental du Jeu d'Echecs du Val de Marne (CDJEVM) la 1ère étape du Grand Prix Féminin le 15 novembre 2025 à 14h30 à la Maison des familles, Rue CHAUMONCEL- 94370 Sucy en Brie.

Pointage obligatoire à partir de 14H.

Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) sous le n°69565

La Licence B est obligatoire.

Les résultats du présent tournoi seront comptabilisés pour le classement Rapide FFE standard du mois de décembre 2025.

Le tournoi se dispute en 5 rondes à la cadence de 20 minutes KO par joueur.

Article 2: Appariements

Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.6) se font au Système Suisse.

Seront appariées à la 1re ronde les joueuses qui auront pointées avant 14h30.

Le classement pris en compte est le dernier classement FFE publié.

Article 3: Horaires

Pointage à partir de 14h

1ère ronde: 14h30
2ème ronde: 15h15
3ème ronde: 16h00
4ème ronde: 16h45
5ème ronde: 17h30

Remise des prix vers 18h30

Article 3 : Règles du jeu applicable

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE (Chennai, Inde), applicables au 1er janvier 2023.

L'article A5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation

L'article III.4 de la directive III ne s'applique pas.

Au cours d'une partie, un premier coup illégal achevé et constaté par l'arbitre sera sanctionné par un ajout de 1 minute à la pendule de l'adversaire, le deuxième coup illégal mettra fin à la partie avec perte de celle-ci sauf si l'adversaire ne peut mater par une suite de coups légaux.

Si l'arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

Remarques:

- Jouer à deux mains est considéré comme un coup illégal.
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup est considéré comme un coup illégal.

Article 04: Arbitrage

• L'arbitrage est assuré par : Hélène GELIN (Arbitre Open2)

Article 5 : Comportement des joueurs

Aucun téléphone ou équipement électronique n'est autorisé dans la salle de jeu. Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs ou d'une des joueuses émet un son (sonnerie, alarme, vibreur), celui-ci ou celle-ci perd immédiatement la partie. Tout équipement électronique ou téléphone devra être rangé et éteint dans un sac.

Pendant la partie, un joueur ou une joueuse ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur ou une joueuse au trait n'est pas autorisé(e) à quitter la zone de jeu. Toute discussion et lecture suspecte doit être évitée.

Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit à l'organisateur, les joueurs et joueuses autorisent celui-ci à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de « blitzer » dans la salle de jeu.

Engagement : Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée dans la salle). Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Article 6 : Accès

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs. Tous les participants et spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal Hélène GELIN L'Organisateur Chaly LAUNAY

ANNEXE 1

CHARTE DES JOUEURS D'ÉCHECS

JE RESPECTE LES RÈGLES

- Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.
- Le résultat de la partie doit être acquis loyalement.
- Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un **réel affrontement sur l'échiquier.**

JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

- Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.
- Respecter l'adversaire, c'est éviter de le déranger.
- Respecter l'adversaire, c'est veiller à être toujours **poli**.

JE RESPECTE L'ARBITRE

- L'arbitre dispose de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.
- L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E.** sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

- · Chaque joueur doit **concourir à la bonne tenue** de la compétition.
- · Chaque joueur doit se conformer au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.
- Toute réclamation doit être exprimée en des formes courtoises et correctes.